Quoi de neuf? : Présentation d'une nouvelle formule

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1968)**

Heft 101

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1008347

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. Lausanne

Domaine public 101

Quoi de neuf ?
Présentation d'une nouvelle formule

Chaque année, nous remettons en cause l'existence de « Domaine public ». Cette discussion critique peut surprendre. La santé financière du journal est bonne; les échos sont multiples, et la vitesse acquise engage à poursuivre. Pourtant nous n'écrivons pas ce journal pour faire du journalisme; nous le considérons comme le support d'idées auxquelles nous attachons de l'importance; ce support est-il suffisant ?

En 1968, la discussion a rendu plus pressante cette interrogation. Nous nous sommes réclamés du réformisme, qui n'est pas une maladie honteuse. Seulement le réformisme n'est jamais convaincant en théorie; il ne peut que se prouver comme on prouve le mouvement, en marchant. Seules les réformes font croire au réformisme. La discussion doit donc partir de là.

Dans une société aussi diversifiée que la société suisse, pourvue des amortisseurs les plus puissants qu'une société politique ait jamais mis au point, il serait infantile de s'imaginer pouvoir mettre sa signature individuelle sur un certain nombre de réformes, comme on signe un article. Naïf comme de croire que ce sont les généraux qui gagnent les batailles ! Lorsqu'un journal diffuse des idées, il contribue à influencer l'opinion, certaines réformes seront alors, un jour, peut-être possibles parce qu'elles seront devenues en quelque sorte familières. Quand on écrit, on choisit délibérément d'exercer l'influence qu'autorise la chose écrite. Dans une démocratie, ce ne doit pas être méprisable.

Mais un de nos amis, le seul à cultiver le style commercial, nous a dit : c'est bien d'envoyer le prospectus, mais pour vendre il faut ensuite aller prendre les gens par le bouton du gilet. Vous faites du prospectus d'idées; mais vous ne relancez pas le client.

Quatre numéros spéciaux

De ce point de vue, il nous a semblé que DP présentait deux faiblesses.

Premièrement, de toutes les idées que nous avons mises en circulation, quelques-unes nous paraissent plus valables; nous y sommes plus particulièrement attachés. Or, si, numéro après numéro, nous les reprenons, comme un leitmotiv, la répétition cesse de leur donner un poids accru. Elles deviennent scie, elles s'usent verbalement sans qu'elles soient mieux comprises. Il faudrait donc non seulement répéter et taper sur le même clou, mais trouver une nouvelle forme d'exposé.

Deuxièmement, nous n'avons aucun moyen de vérifier l'impact de ces idées; nos lecteurs restent passifs, parce que personne ne leur demande rien. Or il suffit de jeter un coup d'œil sur le fichier des abonnés de DP pour être assuré qu'ils représentent une force potentielle.

Nous avons donc décidé de renouveler notre formule, dans des limites assez étroites. En effet, nous n'avons pas voulu renoncer à la périodicité régulière. Il faut qu'un journal arrive à date fixe; c'est le seul moyen de lui donner quelque efficacité; rédactionnellement, c'est la seule possibilité d'être porté un peu par l'actualité qui rend vivante la discussion politique. Mais dans le cadre de nos vingt numéros par an, nous disposons d'une marge de manœuvre. Nous rédigerons donc par année trois numéros spéciaux, qui seront des numéros doubles (voire triples), nos lecteurs les recevront dans un autre format, comme un petit livre cartonné, d'une quarantaine de pages. Il y en aura un par trimestre à partir du printemps. Leur titre général sera : « Domaine public — Etat de la question » qui coiffera le titre particulier qui variera selon le sujet choisi. Compte tenu de ces numéros spéciaux, la périodicité de « Domaine public » restera supérieure à un numéro par mois, puisque subsisteront treize ou quatorze numéros ordinaires. (Pour ceux qui y attachent de l'importance, disons que le prix de l'abonnement demeurera inchangé : 12 francs par an, vingt numéros, ce qui est notre prix de départ, qui n'a pas varié depuis cinq ans).

Le choix des sujets

Nous avons retenu les sujets suivants :

1. **Le Fonds d'investissement syndical.** Pour nous il est primordial que les travailleurs (ouvriers, employés, fonctionnaires) puissent peser de tout leur poids économique sur la politique d'investissement; il faut aussi assurer leur droit à la plus-value de la fortune nationale. Responsable de ce numéro : Pierre Liniger avec l'aide de C.-F. Pochon, Ruth Dreifuss et les conseils juridiques de quelques amis.

2. **Le service militaire différencié.** L'aide technique au Tiers-Monde exige d'abord l'engagement physique de jeunes Suisses sur le terrain. Sinon, elle demeurera une abstraction. Ce service à l'étranger, d'un nouveau type, doit pouvoir tenir lieu d'un certain nombre de jours de service militaire dans le pays même. Responsable de ce numéro : Henri Galland, assisté de Leu, Morier-Genoud, J.-Cl. Favez.

3. **Les arts en Suisse romande.** Comment les divers aspects de l'art (théâtre, musique, peinture) sont-ils encouragés en Suisse romande, notamment par les pouvoirs publics? Responsables : Marx Lévy et Serge Maret, avec des correspondants à Genève et Neuchâtel.

4. **Les groupes constitutifs du capitalisme suisse.** Nous avons jusqu'ici donné le dépouillement des conseils d'administration des plus grandes entreprises. Nous poursuivrons. Mais nous aimerions définir aussi les rapports des entreprises entre elles, leurs liaisons et leur filiation. Responsable : Yvette Jaggi qui entreprend le premier défrichage.

Et les lecteurs

Nous attendons de nos lecteurs qu'ils interviennent et nous désirons les solliciter de plusieurs manières.

— ils peuvent d'abord se prononcer sur notre choix; un thème peut paraître à leurs yeux plus essentiel. Qu'ils nous le fassent savoir. Nous en tiendrons compte pour nos choix ultérieurs.

— sur les premiers sujets retenus, ils peuvent souhaiter apporter leur collaboration; elle nous sera précieuse; ils sont peut-être en mesure de réunir certains renseignements ou de vérifier certaines informations; cette aide est d'autant plus facile qu'elle n'exige pas une adhésion à tout ce que fait DP, mais qu'elle se limite à un objectif déterminé.

— enfin, les numéros « Etat de la question » seront les points de départ de confrontation; ils permettront de demander à des responsables des prises de position; autour de ces textes (s'ils ne sont pas purement descriptifs) pourra se constituer un groupe de pression.

Nous avons renoncé à solliciter une réponse de nos lecteurs par carte commerciale-réponse. Décidément la publicité a ridiculisé la petite croix dans le carré blanc □, qui signifierait « oui, je m'intéresse à votre idée géniale ».

Nous ne croyons pas non plus aux commissions permanentes où on ne sait trop quels sages et quels spécialistes deviennent les dépositaires d'un sujet. Il est préférable de se regrouper beaucoup plus librement sur un thème, de donner forme à la discussion, d'agiter l'idée selon des moyens fort variés.

Il y a cinq ans, nous n'aurions pas cru la chose possible, car l'on tombe vite dans les illusions d'une ballade de Paul Fort. « Si toutes les bonnes volontés voulaient se donner la main... » Mais aujourd'hui ce projet n'a rien de prétentieux. « Domaine public » existe. Il peut être le support de diverses actions. Nous avons pu faire un journal; à nos lecteurs de dire s'il doit être quelque chose de plus qu'un journal.

Une adresse: Case postale 142. Chauderon, Lausanne

Bi-mensuel romand
N° 101 21 novembre 1968 Sixième année

Rédacteur responsable : André Gavillet
Le numéro : 70 centimes
Abonnement pour 20 numéros :
Pour la Suisse : 12 francs
Pour l'étranger : 15 francs
Changement d'adresse : 50 centimes
Administration, rédaction :
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro ont collaboré :

Ruth Dreifus
Jean-Claude Favez
Henri Galland
André Gavillet
Yvette Jaggi
Marx Lévy
Jean-Jacques Leu
Pierre Liniger
Jacques Morier-Genoud
C.-F. Pochon
Jean-Jacques Thonney

Le N° 102 sortira de presse le jeudi 5 décembre 1968